



Projet de loi El Khomri le compte n'y est pas encore pour l'Unsa

Jérôme Lepeytre, AEF Groupe, Dépêche n°534649, le 15.03.2016

"Pour l'Unsa, le rééquilibrage du projet de loi en faveur des salariés a donc significativement commencé" avec un simple barème indicatif des indemnités prud'homales pour les licenciements sans cause réelle et sérieuse ou la confirmation de la généralisation de la garantie jeunes.

L'hypothèque concernant la réussite possible du dialogue social et de la concertation est donc levée", explique l'organisation syndicale, mardi 15 mars 2016, au lendemain de l'annonce par Manuel Valls des arbitrages sur le projet de loi El Khomri.

Ceci étant, l'Unsa durcit un peu le ton par rapport à la veille, affirmant que "le compte n'y est pas encore".

Elle souhaite que "dans la phase parlementaire, le texte continue son évolution, notamment sur le recours au référendum d'entreprise qui doit être retiré [ou] sur le droit du licenciement économique où les formulations restent floues". □
